RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire

Arrêté du 25 NOV. 2026

portant nomination des membres du bureau de vote électronique compétent pour le scrutin du comité social d'administration de l'alimentation relevant du système de vote électronique du ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire pour les élections professionnelles fixées du 3 au 10 décembre 2026

La ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire,

Vu le Code général de la fonction publique, notamment ses titres I[er], V, et VI du livre II ;

Vu l'arrêté du 2 juillet 2025 fixant la date des prochaines élections professionnelles dans la fonction publique ;

Vu l'arrêté du 2 juin 2026 portant institution et composition des comités sociaux d'administration du ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire ;

Vu l'arrêté du 6 octobre 2026 relatif aux modalités d'organisation du vote électronique par internet pour les élections professionnelles de l'année 2026 au sein des services et de certains établissements sous tutelle principale ou partagée du ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire, notamment son article 7,

Arrête :

Article 1[er]

La composition du bureau de vote électronique compétent pour le scrutin du comité social d'administration de l'alimentation est fixée, conformément à l'article 7 de l'arrêté du 6 octobre 2026 susvisé, selon le tableau ci-après :

Qualité	Identité	Organisation syndicale ou liste
Président	Sophie ANDRE	-
Secrétaire	Michel FOURNIER	-
Secrétaire suppléant	Fanny DUFUMIER	-

Délégué de liste titulaire	Yann LEVREY	Alliance du trèfle
Délégué de liste suppléant	Sophie GARDEL	Alliance du trèfle
Délégué de liste titulaire	Emilie CERISIER	UNSA
Délégué de liste suppléant	Cyrille ROMEIRA	UNSA
Délégué de liste titulaire	Angélique ALLES	Elan Commun
Délégué de liste suppléant	Joëlle LEBRETHON-MARY	Elan Commun
Délégué de liste titulaire	Anne BERTOMEU	CFDT
Délégué de liste suppléant	Christophe CORNU	CFDT
Délégué de liste titulaire	Soizic BLOT	FO Agriculture
Délégué de liste suppléant	Anthony PUGLISI	FO Agriculture

Article 2

Le bureau de vote électronique sera installé le 2 décembre 2026 à 9 heures, dans la salle B316b – 251 rue de Vaugirard PARIS CEDEX 15, en vue de procéder au pré-scellement de l'urne électronique.

A compter de son installation, le bureau de vote électronique sera ouvert jusqu'à la signature de son procès-verbal et la proclamation des résultats le 10 décembre 2026.

Article 3

Le présent arrêté sera publié au Bulletin officiel du ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire.

Fait le 25 NOV. 2026

Pour la ministre et par délégation :

La Directrice Générale de l'Alimentation